

# Présentation Mobilités

Conseil de Développement  
Mercredi 13 avril 2022

**Organisation du pôle Attractivité et Aménagement du Territoire**

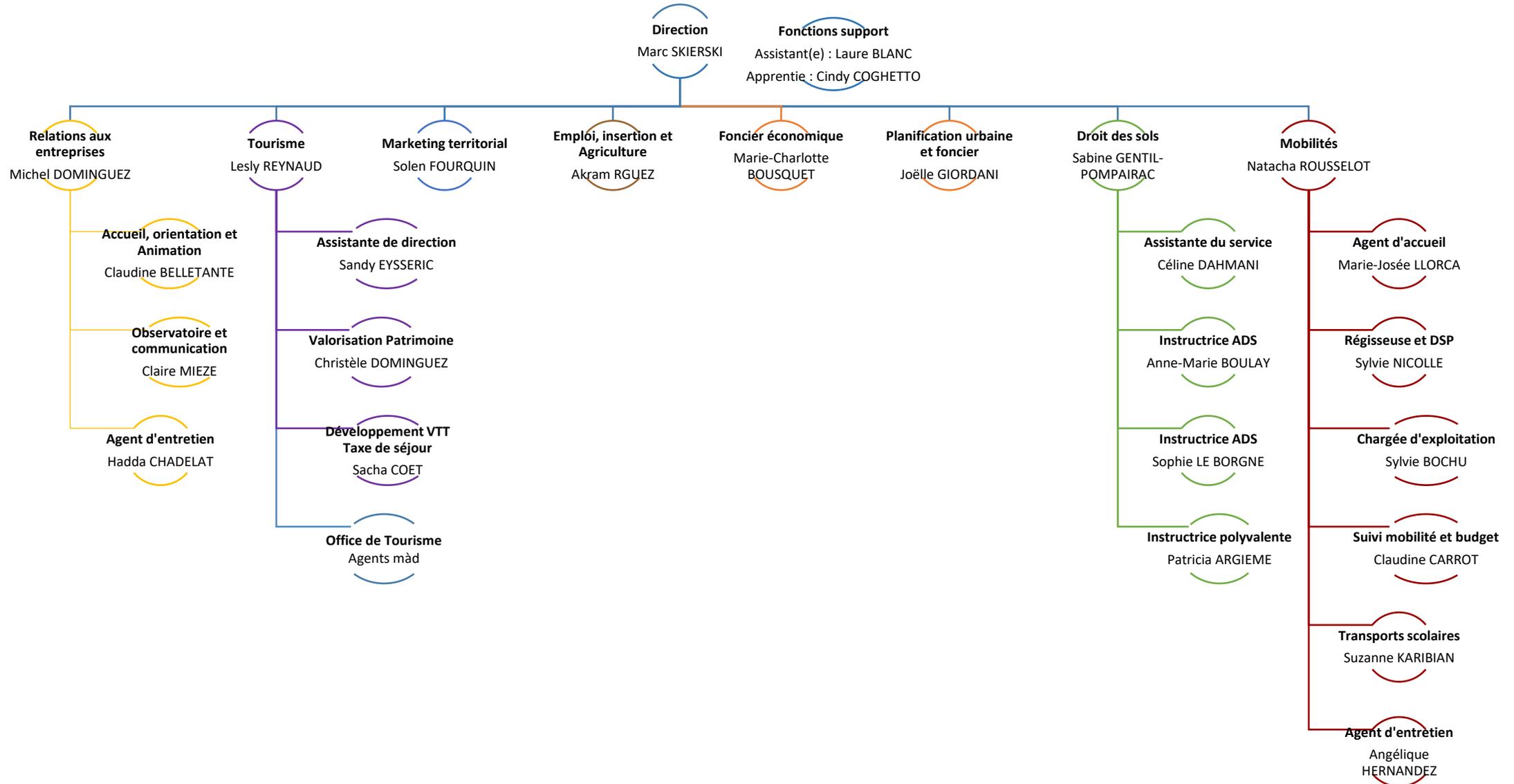
**Présentation des actions du service mobilité**

**Présentation du Plan de Mobilité Simplifié**

---

# Organisation du Pôle Attractivité et Aménagement

# ORGANISATION DU PÔLE



# LES PRINCIPAUX PROJETS EN COURS ET A VENIR (hors Mobilités)

## Foncier d'entreprises

Etude foncière

Réaménagement  
ZAE

Implantation GIFI

## Tourisme

Développement  
sentiers  
randonnées et VTT

Labélisation Pays  
d'Art et d'Histoire

Comptoirs  
Provence Occitane

## Emploi, Formation, insertion

Développement de  
la formation sur le  
territoire

Développement de  
la clause  
d'insertion

## Agriculture

Développement du  
Vitipastoralisme

Valorisation  
circuits courts

## Planification urbaine

Evolution du SCoT

Projet Valbonne

Développement du  
photovoltaïque

## Marketing territorial

Relance de la  
démarche

Stratégie d'accueil  
des nouveaux  
arrivants (salariés,  
conjoints)

Parcours  
d'implantation de  
l'entreprise

---

# Le service mobilité

# Les actions du service

## Gestion de la DSP Transport

- Transport scolaire (28 lignes)
- Navettes de Bagnols et Pont St Esprit
- Lignes Uggo+
- Promotion et communication du réseau
- Transport à la demande

6,5 M€ y compris financement Région



# Les actions du service

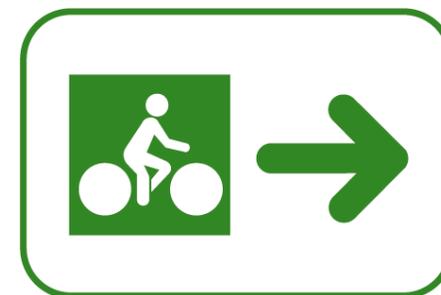
## Réouverture de la ligne TER

- Projets de PEM Bagnols et Pont St Esprit  
5 M€ dont 1,2M€ pour l'agglo



## Développement des mobilités douces

- Fonds de mobilité mode doux  
300 000 € en 2022
- Lauréat de l'AAP AVELO 2 de l'ADEME



---

# Une politique de mobilités à structurer

# Une politique de mobilités à structurer

Un projet de territoire qui fixe la neutralité carbone comme objectif prioritaire

## MOBILITÉS

## DES CHANTIERS PRIORITAIRES ET DES ACTIONS

**Nous voulons faciliter les connexions et les déplacements entre villes et villages et recréer des centralités attractives**

Relier les communes par un transport en commun efficace

Développer des liaisons (douces et sécurisées) pour relier facilement et efficacement les communes entre elles.

Instaurer un plan de pistes cyclables et des infrastructures visant à la pratique du vélo.

**Nous voulons promouvoir des mobilités propres**

Développer une flotte automobile propre.

Encourager et faciliter le télétravail en développant la couverture numérique, en créant des espaces de Coworking...

Encourager, faciliter et soutenir l'achat ou la location de véhicules propres : mise à disposition de bornes électriques, de véhicules en auto-partage...

Encourager, faciliter et sécuriser le covoiturage.

**Nous voulons faciliter les déplacements sur le territoire**

Améliorer la visibilité de l'offre existante et développer l'offre de transports en commun.

Aménager les gares / faciliter l'accès aux gares.

Soutenir le retour du TER sur le territoire.

# Une politique de mobilités à structurer

## Une action volontariste : l'élaboration d'un plan de mobilité simplifié

### Plan de Mobilité Simplifié en 3 mots

9



**PLAN**, car il s'agit d'un outil de planification territoriale, permettant de se projeter, d'identifier et de définir sa stratégie Mobilité.



**MOBILITE**, car il traite des déplacements des personnes sur un territoire donné, et/ou éventuellement des flux de marchandises.



**SIMPLIFIE**, car à la différence d'un Plan de Mobilité (réalisé par les agglomérations à partir de 100 000 habitants), il s'adresse aux territoires moins denses, ruraux et périurbains et n'est pas prescriptif. C'est une simple feuille de route qui n'impose pas d'enquête publique.

## Temporalités

- **Diagnostic multithématique → Avril - Octobre 2021**
  - Relever les atouts et écueils du territoire en termes de mobilité : VL; PL; modes actifs; transports en commun ; mobilités alternatives ...
  - Identification des enjeux
- **Elaboration du plan → Octobre - Février 2022**
  - Elaboration d'un schéma de mobilité multimodale
  - Elaboration d'un schéma de mobilité global modes doux (vélo-piéton)
  - Concertations en Décembre
- **Cocréation du plan d'actions → Mars - Juin 2022**
  - Définition
  - Chiffrage
  - Planification (horizon +5 ; + 15 ans)
  - Atelier thématique en Avril

Phase 1

Phase 2

Phase 3



# Le plan de mobilité simplifié : synthèse des enjeux



## Déplacements motorisés

- Réduction de la part de trafic de transit parcourant le territoire
- Diminution de l'occupation par automobile de l'espace public dans les centres urbains de Bagnols-Sur-Cèze et de Pont-Saint-Esprit
- Apaisement de la circulation dans les centres-bourgs et les centres-villes des communes du territoire



## Transports publics et multimodalité

- Diminution de la part des déplacements automobiles, notamment associés au phénomène d'autosolisme
- Renforcement des liaisons entre les communes rurales et les chefs-lieux urbains
- Exploitation du potentiel de rabattement induit par la réouverture de la ligne ferroviaire « Rive Droite du Rhône » et les nouveaux PEM prévus à cet effet
- Réflexion autour de la dynamisation des lignes du réseau UGGO+, en lien avec le transport des actifs
- Facilitation de l'accès et de la lisibilité de l'offre globale de services de mobilité



## Modes actifs

- Elaboration d'un principe global de desserte cyclable, cohérent, et hiérarchisé à l'échelle de l'Agglo
- Augmentation de l'usage du vélo dans le cadre des pratiques quotidiennes (hors loisirs)
- Amélioration des liaisons cyclables entre les territoires urbains et ruraux
- Assurer la cohérence des raccordements entre les aménagements cyclables existants et projetés
- Sécurisation des déplacements piétons en centre-ville/bourg (zones apaisées, zones partagées, etc.)

## - Aménagement de l'intermodalité -



### Orientations :

- Structurer l'offre cyclable sur le territoire
- Développer une mixité urbaine favorable aux déplacements doux
- Améliorer l'offre de stationnement, notamment aux abords des centres urbains
- Améliorer l'état des infrastructures routières

## - Les services de mobilité -



### Orientations :

- Développer l'intermodalité sur le territoire
- Faire des transports publics une alternative fiable et écologiquement responsable
- Structurer l'offre en matière de mobilités solidaires et partagées
- Induire une évolution des pratiques de déplacements professionnels

## - Communication et accompagnement du changement -

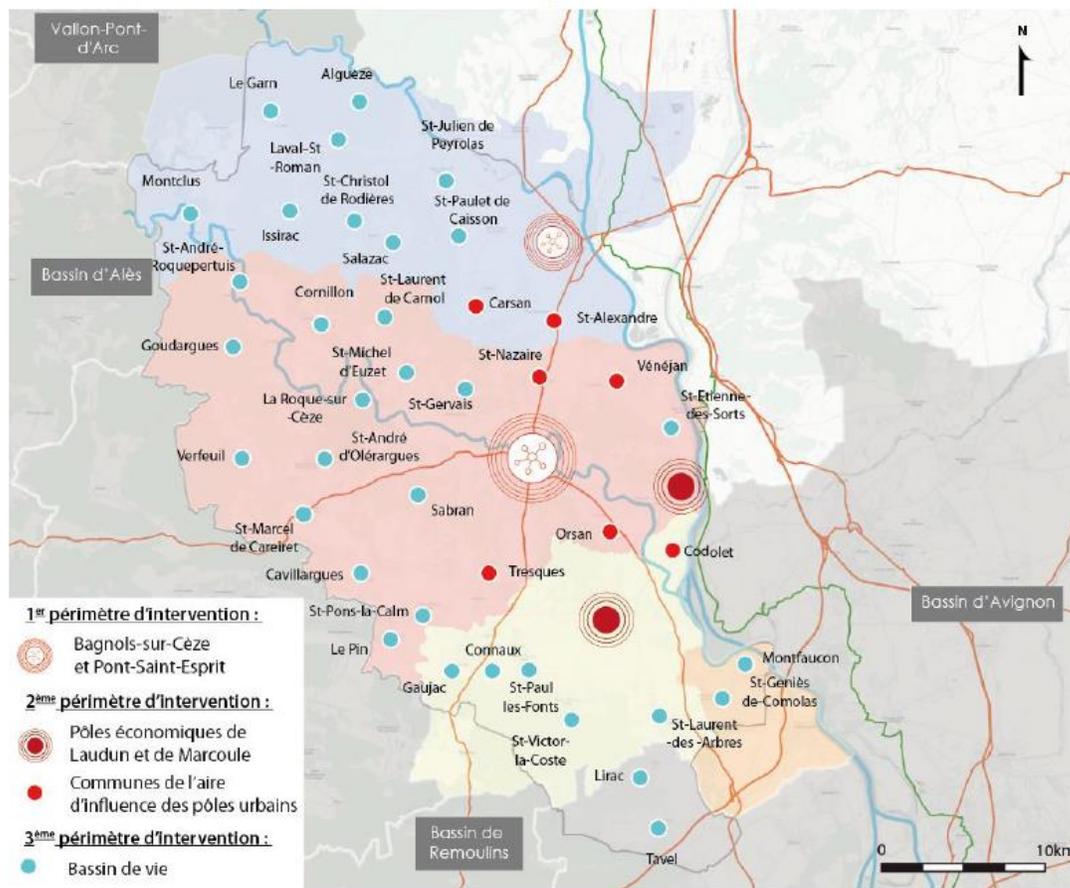


### Orientations :

- Proposer des actions de communication autour des mobilités Eco-responsables
- Améliorer l'accès aux informations relatives à l'offre de mobilité sur le territoire

## Périmètres d'intervention

Identification de 3 périmètres



### 1<sup>er</sup> périmètre d'intervention

- Chefs lieux urbains et économiques :
  - Bagnols-sur-Cèze
  - Pont-Saint-Esprit

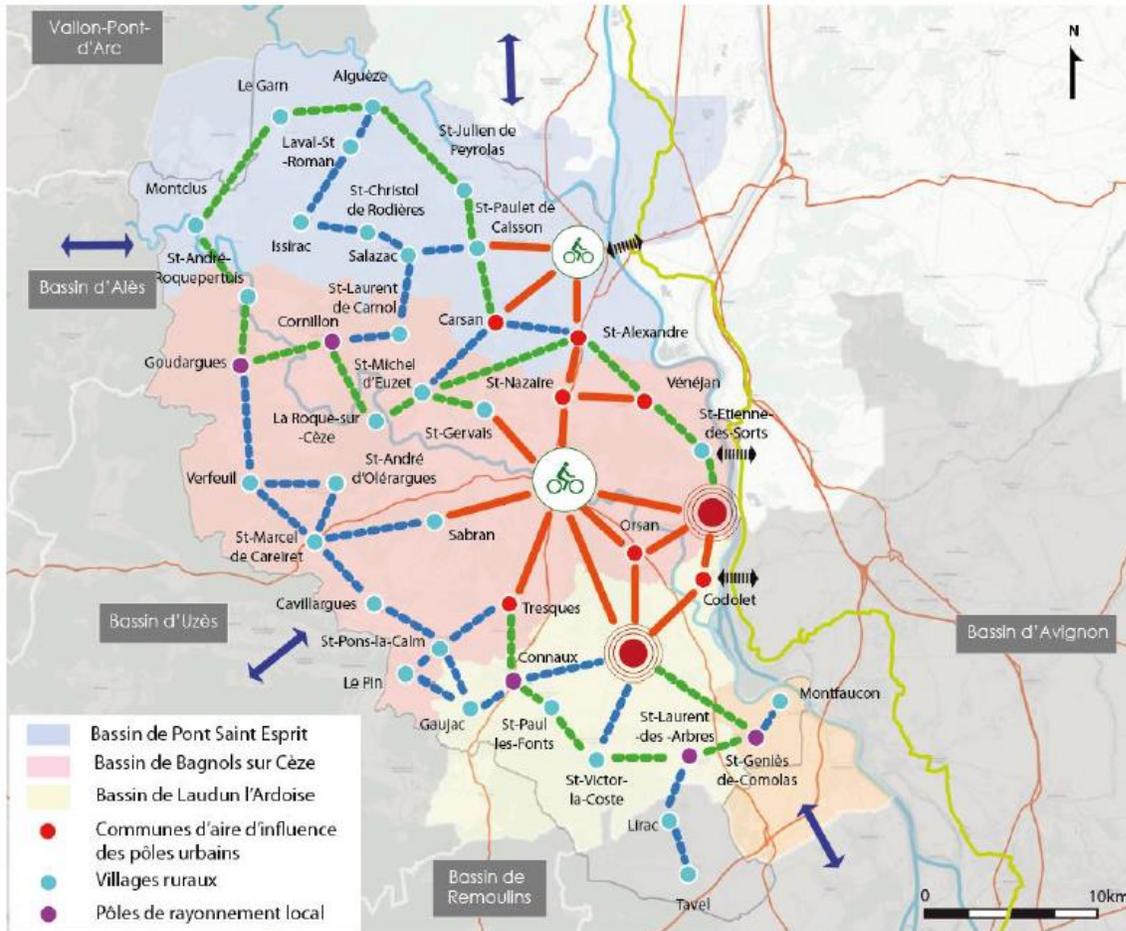
### 2<sup>ème</sup> périmètre d'intervention

- Communes périphériques et/ou faisant partie de des aires d'influences correspondantes (SCOT)
- Pôles économiques de Laudun et Marcoule

### 3<sup>ème</sup> périmètre d'intervention

- Communes moins denses et rurales du territoire

## Aménagement de l'intermodalité Infrastructures cyclables



### 1er périmètre d'intervention



Consolidation des aménagements cyclables à Bagnols-sur-Cèze et Pont-Saint-Esprit

### 2ème périmètre d'intervention



Itinéraires cyclables à aménager en deux temps (cheminements secondaires puis sur emprise dédiée)

### 3ème périmètre d'intervention



Réaménagement des cheminements secondaires – Liaisons intercommunales et itinéraires cyclotouristiques principaux



Réaménagement des cheminements secondaires – Liaisons intercommunales et itinéraires cyclotouristiques principaux



Itinéraire existant de la ViaRhôna



Porte d'entrée des cyclotouristes et connexion avec la ViaRhôna



Connexions cyclables avec les territoires périphériques à favoriser

## Aménagement de l'intermodalité Infrastructures routières

### Périmètre 1 : Chefs lieux urbains

- Création de parkings à proximité des futures PEM et/ou aux entrées/sorties de Bagnols-sur-Cèze et Pont-Saint-Esprit
- Création de places de covoiturage et d'autopartage aux entrées/sorties des chefs lieux urbains (Pont, Bagnols & périmètre de Marcoule) et/ou aux abords des PEM;

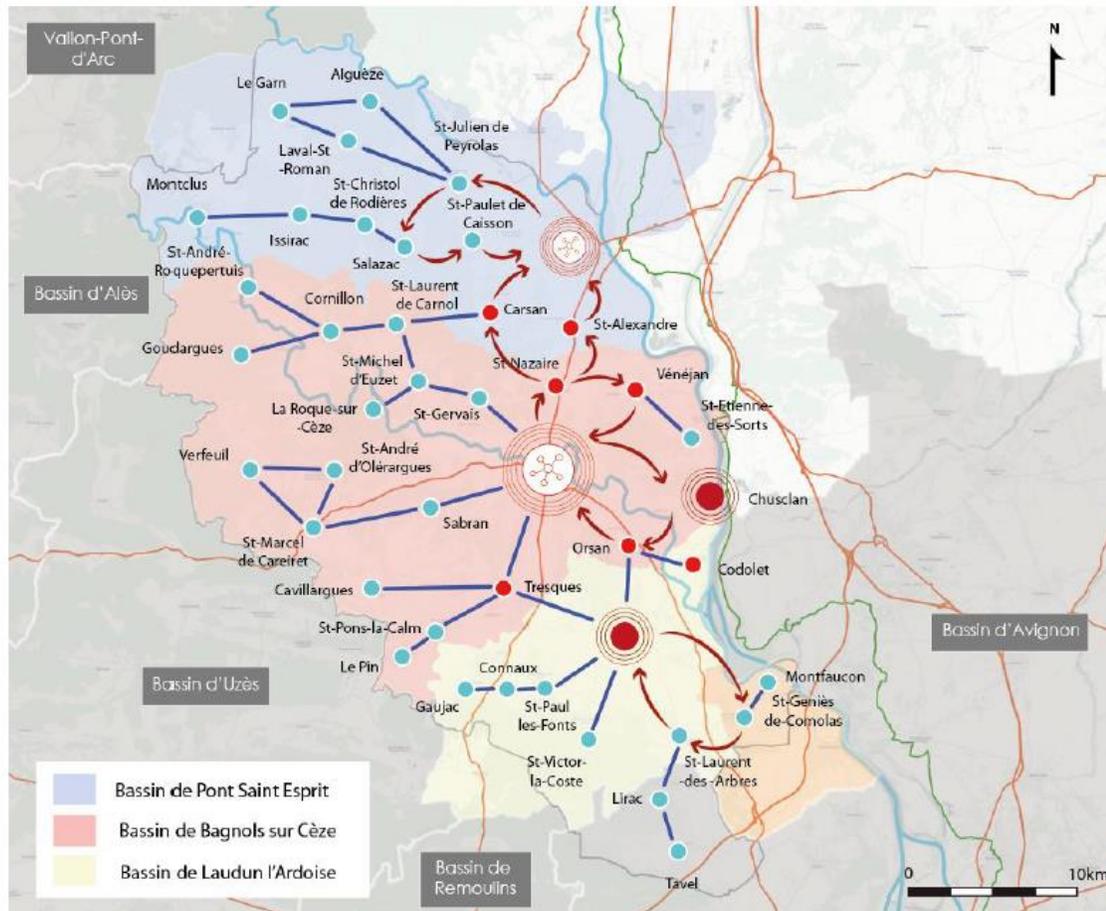
### Périmètre 2 : Communes périphériques denses / aires d'influence

- Proposition de mesures permettant de réduire les nuisances associées à la circulation routière au niveau des points névralgiques du territoire (entrées/sorties de Bagnols et Pont, centre-ville et cœurs de villages, etc)

### Périmètre 3 : Bassin de vie

- Création de lieux d'intermodalité au niveau de périmètres ruraux identifiés
  - Espace agréant plusieurs services de mobilité (arrêt TC, stationnement vélos, emplacement covoiturage...)
- Développement de la mobilité électrique
  - Réflexion sur l'organisation d'un maillage de bornes de recharge pour les véhicules électriques
- Sécurisation des déplacements piétons dans les centre-bourgs

## Services de mobilité Transports publics



### 1<sup>er</sup> périmètre d'intervention



Renforcement des navettes urbaines à Bagnols-sur-Cèze et Pont-Saint-Esprit

### 2<sup>ème</sup> périmètre d'intervention



Organisation des déplacements autour du pôle économique de Laudun et de Marcoule



Renforcement des lignes UGGO existantes sous la forme de boucles autour des pôles urbains de Bagnols-sur-Cèze et Pont-Saint-Esprit

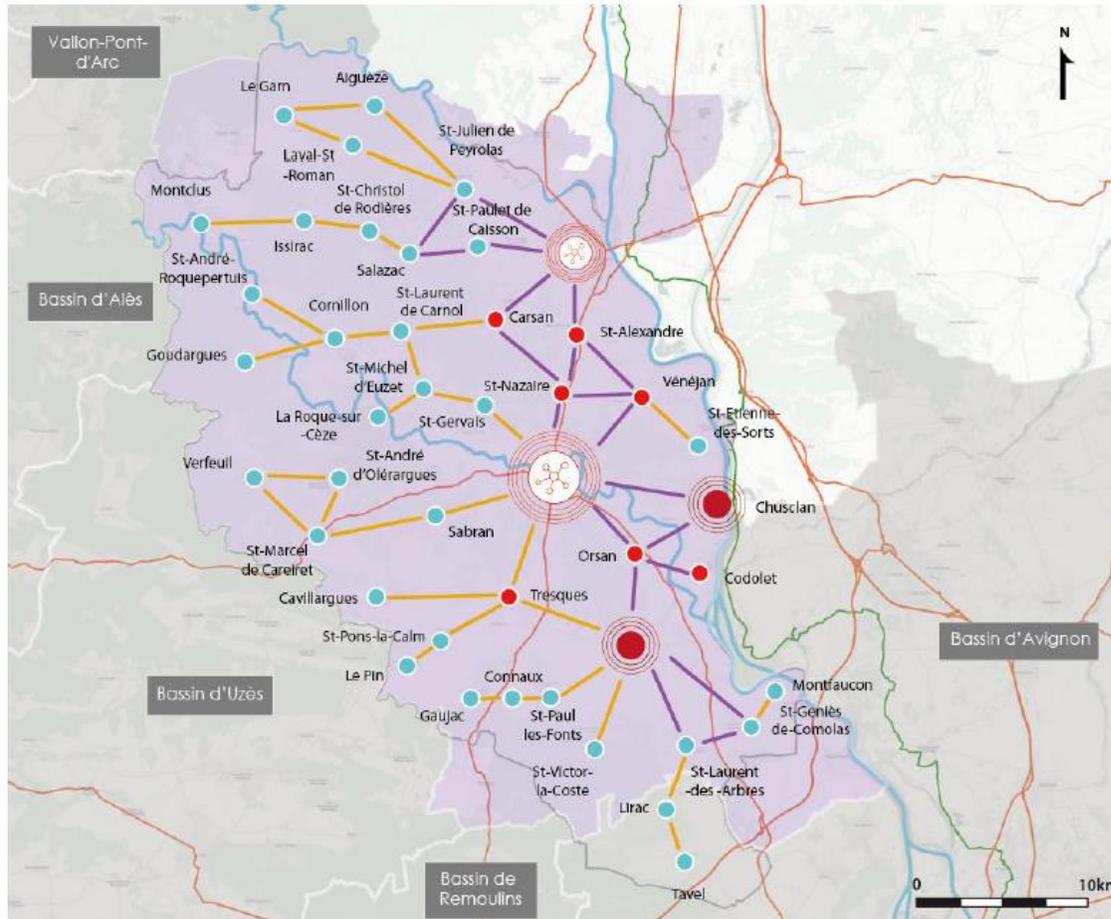
### 3<sup>ème</sup> périmètre d'intervention



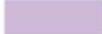
Renforcement des lignes UGGO desservant les territoires peu denses ou à densité modérée

## Services de mobilité

### Mobilité solidaire et partagée



### 3<sup>ème</sup> périmètre d'intervention

-  Organisation du service de covoiturage et d'autopartage
-  Renforcement de l'offre de transports à la demande
-  Renforcement de l'offre de transports à la demande et mise en place de navettes partagées (minibus, TAD en circuit, ...) desservant les territoires peu denses ou à densité modérée

# Le plan de mobilité simplifié : élaboration du plan d'actions

- Le **plan d'actions du plan de mobilité simplifié** est un **document guide** pour la communauté d'Agglo et les communes.
- Il regroupe les différentes actions à mettre en place selon les secteurs d'intervention en s'appuyant sur des **objectifs** et **différentes étapes** à suivre.

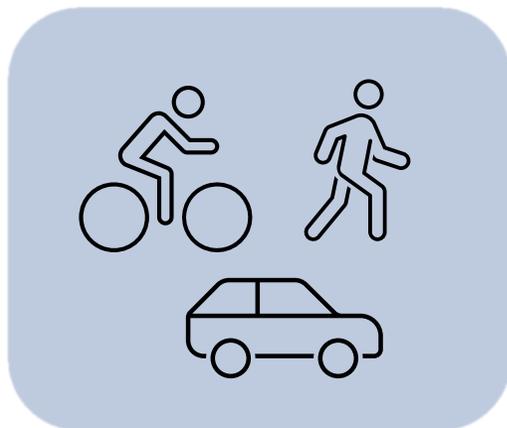
- Définition d'un **calendrier**



- Estimation des **coûts**
- Identification des **pilotes** et **partenaires** potentiels
- Identifications des **indicateurs d'évaluation**

## 4 axes de travail identifiés

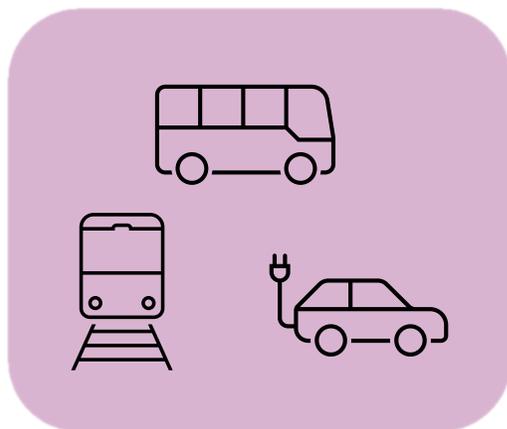
Aménagement et  
partage de voirie



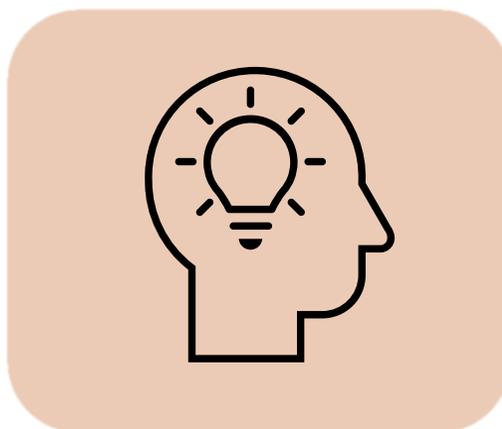
Structuration de l'offre  
cyclable



Services de  
mobilité  
alternative



Communication et  
accompagnement au  
changement



**Merci de votre attention**

